LE NOUVEAU MINISTÈRE

Une interview du général de Galliffet

Voici le texte de l'interview prise au général de Galliffet, hier, par un rédacteur du *Journal*, et dont nous avons donné hier un résumé :

On vous prête, mon général, des intentions peu bienveillantes à l'égard de plusieurs de vos subordonnés.

— Que dit-on ?

— On annonce que vous déplacez M. le général Zurlinden et l'on désigne même déjà le nouveau gouverneur militaire de Paris.

— Rien n'est plus inexact.

— On affirme que vous avez décidé la mise à la retraite d'office de MM. les généraux de Boisdeffre et Gonse.

— Tout aussi peu exact.

— On prétend enfin que vous mettez M. le général de Pellieux en disponibilité.

— Non moins inexact. J'ajoute que les noms de ces quatre généraux n'ont même pas été prononcés au conseil des ministres, et je suis intimement convaincu qu'aucun de mes collègues ne songe à des mesures de rigueur qui, pour le moment, auraient le caractère de persécutions.

— Mais, mon général, à la suite du dernier conseil des ministres une note officieuse a laissé croire qu'il en serait autrement, pour vous, du moins, car cette note permettait de supposer que vous n'aviez plus comme ministre de la guerre le sentiment de clémence qui avait inspiré votre lettre du 15 avril publiée par un journal.

— Mon sentiment personnel n'a pas varié, mais il est bien évident que j'ai une responsabilité dans les actes du cabinet dont je fais partie. C'est certainement ce qu'exprimait la note dont j'ai, du reste, la teneur sous les yeux.

— Cette solidarité, je ne pourrais assurément la briser que dans le cas où il s'agirait de mesures que je jugerai iniques ou dangereuses; mais, à cet égard, j'ai toute tranquillité, ma lettre d'adhésion à l'offre du portefeuille de la guerre qui m'était faite, se terminait par la réserve suivante que je vous prie de vouloir bien reproduire littéralement :

« Il est bien entendu que nous (les ministres), nous aimons, que nous protégeons et que nous défendons l'armée tout en la maintenant strictement dans ses attributions. » C'est à cette condition que je suis devenu ministre de la guerre, et sur les instances réitérées du président du conseil.

Ceux qui pensent que j'ai voulu satisfaire une ambition intime et tardive se trompent étrangement puisque, dans la première combinaison de M. Waldeck-Rousseau, je n'étais que son chef de cabinet. Vous savez avec quelle philosophie j'ai pris ma retraite il y a cinq ans bientôt; je vivais paisiblement à Rambouillet, on est venu faire appel à mon dévouement et me voilà.

Mon premier acte a été de faire connaître aux commandants de corps d'armée que *je deviens le chef de l'armée*, que je compte sur eux comme ils peuvent compter sur moi.

— Ce sont les termes de votre circulaire?

— Et ils me paraissent suffisamment expressifs.

Cependant, mon général, il a été dit aussi que vous avez sévi contre les officiers qui, dans ces derniers temps, ont rompu le grand silence de l'armée sous le coup d'attaques dirigées soit contre eux, soit contre leurs inférieurs, soit contre l'esprit et le devoir militaire.

— Je ne connais pas un seul officier de l'armée qui ait été plus injurié que moi. M'a-t-on jamais vu me livrer à des polémiques de presse ? Non. Eh! bien, j'estime que j'ai droit d'imposer la même attitude à mes subordonnés.

Tant qu'ils sont couverts par le ministre, tant qu'il les maintient à leur poste, c'est qu'ils n'ont rien à se reprocher, et alors que leur importent les attaques du dehors? Qu'ils y répondent par un coup d'épée, s'il leur convient, mais qu'ils ne fassent pas intervenir la troupe dans leurs querelles personnelles.»

Telle est mon opinion. Quelques officiers ayant plus ou moins volontairement enfreint ce principe de discipline, j'ai dû prendre des mesures de prudence qui ne sont point des disgrâces.

Du reste, je donne au général Hartschmidt le commandement de la 12e division à Reims et au général Roget celui de la 28e brigade, à Belfort. Ils sont ainsi à l'avant-garde sur la frontière de l'Est.

Je déplace le colonel de Saxcé mais je le maintiens à la tête d'un régiment ce qui n'est pas une défaveur car le commandement d'un corps de troupe dans l'artillerie est considéré comme supérieur aux fonctions de directeur. Je viens de recevoir la demande de retraite du colonel Rigollet.

J'ordonne enfin une enquête sur les propos qui ont été attribués au lieutenant-colonel de Coubertin.

Vous voyez qu'il n'y a aucune représaille dans ces rappels aux règles de la discipline. Je suis persuadé que je n'aurai pas à sévir et que chacun, se sentant protégé, défendu, rentrera ou restera strictement dans le devoir, dans les attributions inhérentes à son grade et à son emploi.

— Et, en ce qui concerne le conseil de guerre de Rennes, mon général? On prête au cabinet dont vous êtes membre les projets les plus invraisemblables.

— C'est de la légende. J'attends comme tout le monde le jugement du conseil de guerre de Rennes pour savoir si Dreyfus est innocent ou coupable, mais ce dont je n'ai jamais douté c'est de l'innocence du lieutenant-colonel Picquart. Cependant je ne l'ai pas vu depuis longtemps de même que M. Joseph Reinach.

On me blâme d'avoir choisi celui-ci pour officier d'ordonnance aux grandes manœuvres de 1891. Or, je possède une lettre de M. de Freycinet alors ministre de la guerre qui me demandait de le prendre dans mon état-major ainsi que sir Charles Dilke, membre de la Chambre des communes. Telle est la vérité.

» Mais, pour en revenir au conseil de guerre de Rennes, j'aurais, en toute autre circonstance, déplacé le commandant Carrière, commissaire du gouvernement près de ce conseil pour sa conversation avec un journaliste publiée par un journal : je le maintiens dans son emploi afin qu'on ne puisse suspecter ma ligne de conduite et, puisqu'il faut une explication catégorique, formelle, nette sur le procès qui va s'ouvrir, veuillez écrire sous ma dictée la déclaration suivante :

« Je donne ma parole d'honneur qu'aucun de nous, les ministres, ne songe à influencer les juges du conseil de guerre de Rennes, que Dreyfus soit condamné ou qu'il soit acquitté, le jugement du conseil de guerre sera loyalement appliqué.

» Un mot encore si des fautes sont révélées au cours des débats, elles auront leur sanction mais il faudra que tout le monde s'incline devant le verdict quel qu'il soit. »

Le *Journal* n'est pas seul à publier ce matin des déclarations du général de Galliffet.

La *France militaire* enregistre, elle aussi, des déclarations confirmant pour une grande partie celles produites par le *Journal* et les complétant sur certains points.

Voici les indications complémentaires prêtées par la *France militaire* au général de Galliffet. Parlant de son entrée dans le nouveau ministère :

« Je n'ai consenti à devenir ministre de la guerre que sur les plus vives instances du président du Conseil et du président de la République. »

En ce qui concerne les généraux Zurlinden, de Boisdeffre et Gonse :

« Ne convient-il pas d'attendre les débats et le verdict du Conseil de guerre de Rennes qui feront connaître toute la vérité?

Et plus loin :

« Quant au général de Pellieux, comment pourrais-je le frapper avant même de posséder le rapport du général Duchesne sur l'enquête qu'il a lui-même demandée.

» Enfin je n'adresserais qu'une simple lettre au général Metzinger. Comme vous le voyez, il n'y a là rien qui ressemble à des représailles.

» Pour mon compte personnel, je demeure fidèle à mes vœux d'apaisement tels que je les exprimais le 15 avril dans une lettre adressée à un directeur de journal qui l'a fait publier. Il s'agit de la lettre au *Journal des Débats*.

Enfin commentant les derniers mots de sa circulaire : « Vous pouvez compter sur moi! » Maintenant, dit-il, que je suis ministre de la guerre, je me charge de couvrir les officiers qui suivront mon exemple et qui n'ayant rien à se *reprocher, rempliront consciencieusement leur devoir* sans se préoccuper des attaques dirigées contre eux en dehors de l'armée.

Ajoutons que cet après-midi la note officieuse suivante a été communiquée :

« *Contrairement aux affirmations du journal La France militaire*, M. le Ministre de la guerre n'a accordé aucune interview à aucun de ses rédacteurs et les propos qui lui sont attribués ne répondent ni à la pensée du gouvernement ni à la sienne. »

Faisons immédiatement remarquer que ce document, *opposé au seul récit de la France militaire*, confirme implicitement celui du *Journal*.

CONSEIL DES MINISTRES

Les magistrats et les généraux frappés et déplacés

Paris, 25 juin. — Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

M. Loubet a signé un mouvement judiciaire. MM. Bertrand, procureur général, et Feuilloley, procureur de la République à Paris, sont appelés à d'autres fonctions.

Le successeur de M. Bertrand n'est pas encore désigné.

M. Bulot, avocat général, est nommé procureur de la République à Paris.

M. Lombard remplace M. Bulot comme avocat général.

Le ministre de la guerre, de son côté, a *soumis* à la signature de M. Loubet les nominations et mutations suivantes :

Le général Galimard est nommé commandant du 9e corps d'armée en remplacement du général Riff, qui passe au cadre de réserve.

Le général Hardschmidt est nommé au commandement de la 12e division d'infanterie.

Le général Roget est nommé au commandement de la 28e brigade d'infanterie à Belfort.

Le colonel de Saxcé est nommé au commandement du 20e régiment d'artillerie à Poitiers.

Le lieutenant-colonel Coubertin sera changé de corps.

La déclaration ministérielle

M. Waldeck-Rousseau a soumis à ses collègues le texte définitif de la déclaration ministérielle qui sera lue demain aux Chambres.

La déclaration sera très courte.

Elle se bornera à annoncer que le nouveau Cabinet n'a d'autre ambition que d'appliquer l'ordre du jour voté le *12 juin par la Chambre et elle expliquera* dans quelles conditions il espère réaliser ce but.

Elle ne contiendrait pas d'autres promesses.

AUTOUR DU CONSEIL

Paris, 25 juin. — Quelques-unes des mesures prises ce matin par le conseil des ministres méritent d'être commentées.

MM. Bertrand, procureur général, et Feuilloley, procureur de la République, n'ont pas trouvé grâce; le second est remplacé par M. Bulot, magistrat très dreyfusiste, surtout connu par la bombe que déposa à son domicile, avenue de Clichy, l'anarchiste Ravachol, quant au premier, son successeur n'est pas encore désigné, mais *il est question de M. Boulloche, dreyfusiste avéré.*

Détail à souligner : Ces mesures contre les magistrats étaient officiellement annoncées dès ce matin par les organes dreyfusistes le *Radical* et l'*Aurore* devenus avec la *Petite République* les moniteurs du gouvernement.

Autre chose à remarquer : M. Lombard, qui comme avocat général, requit dans le procès Déroulède et fut *relevée de ses fonctions* par le précédent cabinet pour n'avoir pas protesté contre la déposition de M. Quesnay-de Beaurepaire, est aujourd'hui réintégré.

Il faut pour expliquer cette réintégration, rappeler que la mesure prise contre lui souleva de vives protestations dans les milieux maçonniques auxquels il appartient et où l'on s'empressa de faire retomber toute la responsabilité sur son chef M. Bertrand.

C'est M. Bertrand, qui flagella Zola à Versailles dans les termes que l'on sait, qui est frappé.

En ce qui concerne les généraux et officiers frappés, les cas des généraux Halschmidt et Roget et du colonel de Saxcé sont connus; pour le lieutenant-colonel de Coubertin, les dreyfusistes lui reprochent d'avoir tenu certains propos aux officiers et sous-officiers de son régiment, notamment celui-ci :

» *Quand vous entendez devant vous des gens dire du mal de l'armée, il peut vous arriver de vous laisser aller à des protestations, je n'y vois aucun inconvénient, au contraire; je vous conseille en ce cas de manifester violemment et même au besoin de vous servir de vos armes.* »

A l'issue du *Conseil des ministres*, M. Monis, garde des sceaux, est allé conférer au ministère de l'intérieur avec M. Waldeck-Rousseau.

Nous apprenons qu'il est bien exact que des offres ont été faites pour le poste de procureur général en remplacement de Bertrand à Boulloche, mais celui-ci a déclaré à un de nos confrères que, pour des raisons personnelles, il ne pouvait accepter.

NOUVEAUX DÉTAILS

La bataille de lundi. — L'attitude des divers groupes

Paris, 25 juin. — C'est donc demain que va s'engager la grande bataille entre les partisans et les adversaires du nouveau cabinet. Quelle en sera l'issue? *On ne saurait le prévoir.* En effet, depuis trois jours, le cabinet s'emploie à brouiller les cartes. Il n'est pas de raisons spécieuses que ses agents n'aient inventées pour conquérir les votes des députés.

En même temps le cabinet s'efforçait de duper les uns et les autres. C'est ainsi que ce matin, il sacrifiait le procureur général Bertrand aux socialistes, mais qu'il réintégrait M. Lombard pour apaiser le courroux des modérés.

Les divers partis se laisseront-ils prendre au piège? Les progressistes, en majeure partie, sont décidés à combattre le Cabinet.

Quant aux socialistes, ils sont mécontents et inquiets.

— Pour moi, disait tout-à-l'heure M. Jules Guesde, je plains Millerand. Son entrée dans le ministère est la conséquence d'une politique que j'ai toujours désapprouvée. Une fois pris dans *l'engrenage, il n'a pu se dégager. C'était fatal. Il n'est* pas autre chose qu'un otage dans le Cabinet.

C'est la politique dont je parle qui a créé le péril militaire. A force de hurler pendant des années que les généraux préparaient une revanche du militarisme, on a fait surgir dans certains cercles des idées de pronunciamientos. Or, il n'y avait pas péril parce qu'il ne pouvait y avoir entente.

S'il y a des officiers monarchistes il y en a aussi de bonapartistes, *il y en a enfin de républicains. Donc pas de danger.* Maintenant le péril militaire a une tête, un chef, un commandement unique. Voilà le résultat. Les antimilitaristes ont créé le péril militaire et ce péril a nom Galliffet.

La majeure partie des socialistes suit Jules Guesde. Il sont 27 décidés à voter demain contre le cabinet, seuls MM. Viviou Rouanet Fournière le soutiendront.

Quinze ou dix radicaux-socialistes marchent résolument contre M. de Galliffet.

On estime que l'influence de M. Léon Bourgeois ne réussira pas à modifier l'attitude du groupe Dujardin-Beaumetz.

La grande majorité des progressistes suivra, estime-t-on, M. Méline.

Le vote des nationalistes, des ralliés et de la droite n'est pas douteux.

Il semble donc que le Cabinet a une énorme majorité contre lui.

Je dis « semble » car il peut faire la part des incidents de séance.

La déclaration ministérielle

La séance de demain s'ouvrira par la lecture de la déclaration ministérielle. On a dit que ce document serait très bref, il se bornera en effet, tenons-nous de bonne source à spécifier que le cabinet ne s'est constitué que dans le but d'appliquer l'ordre du jour voté par la Chambre le 12 juin; c'est-à-dire pour défendre les institutions républicaines et pour maintenir l'ordre dans la rue; la déclaration ne contiendrait pas d'autres promesses.

Les interpellations

Le président de la Chambre fera ensuite connaître la demande d'interpellation dont il sera saisi; il en a actuellement deux entre les mains, celle de M. Ernest Roche, que nous avons annoncée *hier*, et une de M. de Cassagnac. Le gouvernement acceptera la discussion immédiate de ces deux interpellations et des autres qui pourraient surgir.

On compte sur l'intervention de M. Ribot, de M. Léon Bourgeois, de M. Viviani, de M. Groussier, de M. Lasies. M. Doumergue parlera au nom du groupe socialiste.

On s'attend, à une déclaration nettement anticléricale du Cabinet qui annoncerait son intention d'appliquer rigoureusement les décrets *aux congrégations non autorisées* et de proposer une modification à la loi sur l'enseignement.

La question du conseil de guerre et la question de représailles seront ensuite soulevées. C'est probablement sur ces deux points qui se livrera la bataille décisive.

Il est certain que les adversaires du cabinet feront l'impossible pour amener M. de Galliffet à la tribune et pour tenir de lui des déclarations en contradiction avec celles de M. Waldeck-Rousseau.

Les interviews du général de Galliffet

Paris, 25 juin. — Le gouvernement qui, aussitôt après le conseil des ministres tenu aujourd'hui, faisait démentir l'interview du général de Galliffet, publié par la *France militaire*, fait démentir ce soir les déclarations du *ministre* de la guerre, reproduite par le *Journal*, sous la signature de M. Barthelemy.

Voici la note Havas à ce sujet :

» Le ministre de la guerre a déjà démenti ce matin une interview parue dans le *Journal Militaire*. Les propos qui lui sont attribués par d'autres journaux ne présentent pas plus d'exactitude.

Sabre à deux tranchants

Paris, 25 juin. — Décidément il s'est passé quelque chose d'important au sein du ministère et la séance tenue, ce matin, par le gouvernement, a dû être orageuse. C'est surtout les représailles qui devaient être l'unique programme, *comme la raison d'être du nouveau Cabinet, qui ont donné* lieu aux récriminations entre les éléments si disparates de la combinaison Waldeck-Rousseau, Millerand, Galliffet.

Les déclarations du ministre de la guerre au rédacteur du *Journal* ont allumé la discorde et démontré au président du conseil et à ses collaborateurs socialistes, que le sabre du général de Galliffet pouvait être à deux tranchants, comme celui de Joseph Prudhomme.

Il faut croire qu'à la réflexion, M. Waldeck-Rousseau a vu là encore un sérieux danger pour le résultat de l'interpellation de demain, car, ce soir, il a fait publier une seconde note officieuse où il dément en bloc comme inexacts tous les propos qui sont attribués au ministre de la Guerre par d'autres journaux que la *France militaire*, seule visée dans le premier démenti.

Pour tous les esprits impartiaux et non prévenus, ce démenti ne saurait avoir la moindre valeur. *Il y a, dans l'interview*, publiée par le *Journal*, des choses qui ne pourraient s'inventer, des indications fournies par l'interview, et dont la confirmation s'est produite dès cette après-midi.

M. H. Barthelemy, auteur de l'interview, est considéré, par tous ses confrères, *comme incapable d'avoir songé à tromper* la confiance de ses lecteurs et de son directeur. On ne tardera pas d'ailleurs, à être fixé.

Mais toutes ces tergiversations, toutes ces ridicules manœuvres, indiquent que la situaton ministérielle est fortement troublée et que l'hostilité du Parlement de demain n'aura à s'exercer que sur un ministère déjà à moitié désagrégé et encore ne faudrait-il pas trop s'étonner que nous ayons *avant ou au cour de la séance, un coup de théâtre* rappelant celui qui s'est passé, il n'y a pas très longtemps et dans des circonstances à peu près semblables à celles que nous traversons.

Paris, 25 juin. — En réponse à la note officieuse de ce soir, déniant l'exactitude des déclarations du *général de Galliffet*, enregistrées par le *Journal* sous la signature de M. Barthélemy, notre confrère se contente de constater que : dans le compte-rendu du Conseil des ministres, les mutations militaires, présentées au Conseil, par le général de Galliffet, ne font que confirmer l'interview qu'il a publiée du ministre de la guerre.

Contre le Général de Galliffet

Paris, 15 juin. — On a arrêté, ce soir sur les Boulevards, des camelots vendant un placard intitulé : « A l'assassin », contenant un extrait de l'ouvrage de M. Pelletan sur la Commune, et dans lequel sont relatés d'une façon saisissante, les fusillades opérées par le marquis de Galliffet, en mai 1871.

Démarche suprême. — Le général de Galliffet et les socialistes. — Etrange!

Paris, 25 juin. — *On lit dans le Soir : « Ce n'est un mystère* pour personne, que le général de Galliffet se fit fortement tirer l'oreille pour accepter d'entrer dans le ministère Dreyfus. Les négociations, entre le général de Galliffet et M. Waldeck-Rousseau traînaient en longueur et menaçaient même d'échouer, lorsque deux émissaires autorisés s'offrirent à MM. Loubet et Waldeck-Rousseau pour « enlever l'affaire ». Ces deux émissaires étaient MM. Millerand, député révolutionnaire de Paris, et M. Victor Simond, directeur du *Radical*.

» Les offres de ces deux messieurs ayant été acceptées par le chef de l'Etat, MM. Millerand et Victor Simond se rendirent, par le train le plus direct, à Rambouillet, au château de Montjoie, où se trouvait le général de Galliffet et là, dans une conversation longue et mouvementée, M. Millerand affirma au général que les massacres de 1871 étaient oubliés et que l'éponge était définitivement passée, par *les socialistes*, sur la semaine sanglante, tandis que M. Victor Simond déclarait répondre formellement de toute la presse socialiste et révolutionnaire.

» Il faut croire, dit le *Soir*, que ces arguments portèrent, puisque le général rentra à Paris en compagnie de MM. Millerand et Victor Simond, et donna son adhésion à MM. Loubet et Waldeck-Rousseau. Quelque étrange que paraisse la dé*marche suprême tentée par les représentants de la Commune* de 1871, auprès de celui qui la réprima avec tant de vigueur, nous affirmons qu'elle est rigoureusement exacte et nous défions tout démenti. »

Un important mouvement judiciaire

Paris, 25 juin. — Voici, d'après une note *Havas*, quel sera le mouvement judiciaire provoqué par le déplacement de MM. Bertrand et Feuilloley : M. Bertrand, procureur général près de la Cour d'appel de Paris, sera nommé conseiller à la Cour de cassation, en remplacement de M. Ballot-Beaupré, nommé président de chambre; M. Bernard, conseiller à la Cour de cassation, sera appelé au poste de procureur général près de la Cour de Paris, en remplacement de M. Bertrand.

M. Puech, avocat général à la Cour de cassation, sera nommé conseiller à la même Cour en remplacement de M. Bernard. M. Feuilloley, procureur de la République près le tribunal de la Seine, sera nommé avocat général à la Cour de cassation, en remplacement de M. Puech.

M. Bulot, *avocat général à la Cour d'appel, sera nommé* procureur de la République à Paris. M. Lombard, ancien avocat général, sera nommé avocat général à la Cour de Paris, en remplacement de M. Bulot.

Le chef de cabinet du Ministre de la marine

Paris, 25 juin. — M. Bouhoure, secrétaire général des colonies, est nommé chef du cabinet de M. le Ministre de la marine aux lieu et place de M. Pensa, précédemment désigné.

Les appréciations des journaux de lundi matin sur la situation politique

Paris, 25 juin. — Dans le *Rappel* de demain lundi, M. Ch. Bos écrit :

» Si nous donnons ici, en ce qui nous concerne, une adhésion formelle à ce que vient de faire M. Waldeck-Rousseau, *nous ne pensons pas qu'il faille s'en tenir là.*

» Nous ne pouvons considérer les autres actes du ministère que comme une préface, et, tout en comprenant qu'avant d'aller plus loin, il tienne à se présenter devant le Parlement, pour être plus fort. Après un vote, nous lui demanderons, dès ce soir, de se montrer énergique jusqu'au bout, et de rappeler, par des répressions sévères, les fonctionnaires civils et militaires à leur devoir. »

M. Jaurès dans la *Petite République* de demain, s'écrie :

« Le parti socialiste révolutionnaire proteste, à la fois, contre les ignobles bandes césariennes et nationalistes et contre le fusilleur de 1871, le massacreur Galliffet, soit, mais aujourd'hui même, quand il s'agira de décider par vote, si le ministère attaqué par la droite, les boulangistes et Méline, doit périr ou vivre, il faudra bien prendre un parti et se résigner, ou à faire vivre le ministère malgré la présence détestée de Galliffet, ou à l'abattre *malgré* la haine que les nationalistes lui ont vouée. »

M. Desmoulins dit dans le *Gaulois* de demain :

« L'entreprise à laquelle on associe M. Millerand va créer entre les collectivistes, le président de la République, Waldeck-Rousseau et la majorité gouvernementale, un lien de solidarité dont les ministres ne pourront plus se dégager. Et comment s'y prendraient-ils désormais pour combattre un parti qui répondra à leurs attaque : Tel jour, nous avons sauvé la République ensemble. »

M. Quesnay de Beaurepaire publie ce nouvel article dans l'*Echo de Paris* :

« Les membres du Conseil de guerre sauront qu'à côté des preuves du dossier, il y en a d'autres plus directes et plus décisives; que je les possède, que je demande à les produire. Ils voudront les connaître; ils ne feront qu'user de leur droit en les exigeant.

« *J'ai écrit, le 18, au commandant Carrière, commissaire* du gouvernement, à Rennes, pour solliciter une audience; je lui annonçai le dépôt de mes preuves et de ma liste de témoins. Son silence prolongé me prouve qu'on l'a empêché de répondre. Eh bien, je le proclame très haut : le gouvernement ne parviendra jamais à me bâillonner, ni à cacher mes preuves; voilà pourquoi j'ai confiance plus que jamais.

» On m'a prévenu que le cabinet révolutionnaire, s'il ne succombe pas, cette après midi, me fera peut-être arrêter arbitrairement, pour étouffer mon enquête. Mes dispositions sont prises contre cette éventualité; un homme de haute autorité, et, qui plus est, sera inviolable, sera, aujourd'hui même, constitué dépositaire de mes pièces et de mes secrets. Il achèvera, au grand jour, ma tâche patriotique.

» On prépare déjà la ville de Rennes contre les défenseurs de l'armée et de la justice; je viens d'apprendre, de source *certaine*, que, dans le *département de la Sarthe*, notamment, on s'est hâté de trier, à destination d'Ille-et-Vilaine, les gendarmes dreyfusistes ou francs-maçons; on n'en a pas voulu d'autres. »

De M. Judet dans le *Petit Journal* de demain :

« M. de Galliffet a hâte de répéter qu'il atténue les représailles; si légères qu'elles soient, elles ne sont pas moins dirigées exclusivement contre les hommes dont la disgrâce *imméritée est la joie des anarchistes* ».

DREYFUS SERAIT ARRIVÉ A RENNES

Paris, 25 juin. — M. Jules Renson, envoyé spécial *du Journal à Rennes, adresse la dépêche suivante à notre* confrère :

« Rennes, 25 juin. — Les autorités, qui, cependant, devraient être informées, persistent à dire aujourd'hui que Dreyfus n'est pas arrivé. Mes renseignements à moi me donnent lieu de croire et de vous affirmer que Dreyfus, venant de St-Malo, a été écroué, la nuit dernière, à Rennes, que le poste de la prison a été triplé, que les hommes ont le fusil chargé avec des ordres des plus sévères.

» La préfecture nie le fait et l'on me dit que le préfet était à Saint-Malo lors du débarquement de Dreyfus qui a été transporté ici par train spécial.

» Mme Dreyfus serait également à Rennes depuis hier soir; je ne l'affirme pas toutefois, tandis que je vous donne, comme certain, l'écrouement, à la prison militaire, de son mari. »

Brest, 25 juin. — Le bruit court avec persistance que *Dreyfus débarquera cette nuit à Brest ou près de Brest*. Ici, tout le monde est debout, car on est persuadé que le *Sfax* arrivera cette nuit.

Informations

Une élection législative dans la Drôme

Valence, 25 juin. — 2e circonscription de Valence. — Inscrits, 23,409; votants, 16,171. — Ont obtenu : MM. Chabert, radical, 10,001 voix, élu; Servan, radical, 5,847.

Il s'agissait de remplacer M. Bizarelli, récemment élu sénateur, en remplacement de M. Loubet, président de la République.

M. Bizarelli, qui appartient à l'opinion radicale, et qui était député de la Drôme depuis 1879, avait été réélu aux élections générales du 8 mai dernier, par 11,390 voix, sans concurrent.

Bagarres à Versailles

Versailles, 25 juin. — Cette après-midi, une bande de patriotes et d'antisémites a parcouru les rues de Versailles en manifestant en faveur de l'armée.

Devant la synagogue, les manifestants ont été attaqués par quelques douzaines de dreyfusistes.

Au cours de la bagarre, quelques vitres ont été brisées dans l'appartement du rabbin, que l'on dit avoir été blessé, ainsi que le concierge. Sur la demande du rabbin, quelques brigades d'agents ont été envoyées pour disperser les manifestants et garder la porte d'entrée de la synagogue.

Versailles, 25 juin. — La police a arrêté trois des manifestants qui ont lancé des pierres contre la synagogue, et qui passeront demain en police correctionnelle. Les blessures du rabbin et du concierge sont sans gravité et ont été singulièrement exagérées.

LA VIE SPORTIVE

(De nos correspondants particuliers)

CYCLISME

LE GRAND-PRIX DE PARIS

Dernière journée. — Les Français battus. — Une finale d'étrangers. — Victoire de l'Italien Tommaselli.

La troisième et dernière journée du Grand-Prix de Paris, couru hier pour la sixième fois sur la piste municipale de Vincennes, a été favorisée par un temps quelconque. On pouvait en souhaiter un meilleur, mais il faut prendre le temps comme il vient.

Samedi après-midi, sur le tard, la pluie s'était mise à tomber menaçante pour aujourd'hui, mais dans la soirée le baromètre remontait, et ce matin le soleil se levait radieux, apportant à la manifestation sportive, organisée au bénéfice des pauvres de Paris, son précieux concours. Merci Phébus!

Temps idéal, si la journée eût été ensoleillée. Un vent frais et de gros nuages ont tempéré les ardeurs solaires.

Comme les années précédentes, ce fut dès le matin le grand exode vers Vincennes. Les trains de Ceinture, de Vincennes, de Lyon, ont déversé par leurs gares trop étroites les flots humains des curieux, convergeant en hâte vers le Vélodrome municipal. Il ne s'agit pas d'être en retard, car les derniers arrivés ne seront pas les premiers placés.

Par toutes les voies, et se massant dans la superbe avenue Daumesnil, débouchent voitures, tapissières, berlines, omnibus, tout le cortège démodé des véhicules hippomobiles, tandis que parmi eux, au milieu de la galopade générale, se faufilent, teuteufant ou pédalant, les automobiles, les motocycles et les cyclistes.

Les restaurants du bois de Vincennes et des alentours ont fait la belle recette. Ils ont été envahis par des nuées de convives pressés et partant peu exigeants. Sur les pelouses du bois populaire, sous les taillis, tout autour de la piste, des milliers de déjeuneurs solitaires ou en famille, faisant sur l'herbe et à l'ombre, le bon déjeuner de campagne — saucissons, radis, vin blanc, jambonneau. Ceux-là sont les spectateurs de l'extérieur. Ils n'auront du Grand Prix que les échos; ils s'amuseront du va et vient des foules, et s'émotionneront aux rumeurs du public entassé dans le Vélodrome, qui, dès l'ouverture des portes, s'est empli, empli à déborder.

La finale du Grand Prix de Paris est revenue à l'italien

TOMMASELLI

qui a gagné en grand coureur. Il a eu également la chance de voir son plus redoutable adversaire enfermé au moment psychologique.

Bourrillon et Jacquelin ont assez piteusement couru.

Résultats :

Grand-Prix de Paris

Professionnels

1re demi-finale : **1. Meyers,**
2. Jacquelin,
3. Pasini.

Par trois longueurs.

Jacquelin est en tête et mène tandis que Pasini se tient en dehors, méditant son coup. Au second profitant du vent, Pa*sini s'échappe. Jacquelin ramène Meyers. Le groupe se* reforme. Au tour suivant, Pasini recommence sa tactique; Meyers ramène Jacquelin. Les trois hommes roulent doucement.

A la cloche, l'allure s'accélère et en face Jacquelin tente de démarrer, Meyers répond à cet effort et passe en tête. Dans la ligne finale, Jacquelin essaie de passer en se faufilant à la corde, mais Meyers repart de plus belle et Jacquelin battu irrémédiablement se relève.

2e. Demi-finale. **1. Tommaselli,**
2. Bourrillon.
3. Jaap Eden.

Gagné par deux longueurs.

Jaap Eden mène a petit train suivit de Tommaselli et de Bourrillon.

Jaap Eden accélère pour être en pleine allure à la cloche; il y est d'ailleurs, et la course se fait en toute vitesse. Dans le dernier virage Tommaselli se dégage et prend aussitôt le meilleur. Bourrillon donne un effort désespéré. Il est battu tout de suite et se relève. Tommaselli gagne superbement par deux longeurs.

3e demi-finale : — **1. Momo.**
2. J.-B. Louvet
3. Deschamps.

Gagne par une demi-roue.

Momo mène, mais non sans inquiétude, car il se méfie de ses adversaires qui le suivent dans l'ordre. Louvet Deschamps.

Ils longent les balustrades, montent et descendent les virages, font du sur place et Deschamps passe en tête.

Les trois hommes se surveillent anxieusement. Momo part avant la cloche avec le vent. Deschamps se colle à lui; mais en face Louvet passe. Deschamps essaie de le suivre, mais Momo se colle à la roue de Louvet et Deschamps vire large. Il est battu. On croit à la victoire de Louvet, mais Momo re*vient à toute allure et énergiquement prend* le meilleur par une demi-longueur.

Finale : 1. TOMMASELLI
2. MEYERS
3. MOMO

Pas un Français dans la finale; un Hollandais et deux Italiens. Mettons un crêpe à notre chauvinisme sportif.

Partis! les trois hommes roulent à petite allure, se surveillant avec vigilance. Meyers est le favori du public qui l'acclame à son passage. Momo passe en tête avant la cloche; Tommaselli l'imite, et Meyers pour ne pas être enfermé prend la tête à la cloche. L'ordre est Tommaselli, Meyers, Momo.

En face Momo part, ce qui a pour résultat d'enfermer Meyers parti un peu tard. Dans le dernier virage ainsi bloqué, Meyers peut donner son effort. Tommasselli est en pleine action. En sortant dans la ligne droite Meyers se dégage, mais trop tard. Il donne un superbe effort; la lutte est splendide. Peu à peu Meyers remonte Tommasselli, arrive à sa hauteur. Aussitôt l'Italien repart tête baissée et garde une demi roue.

Le public accueille la victoire de l'Italien avec un enthousiasme mixte. Son favori est battu. Il n'est pas content.

Tommaselli *a gagné très régulièrement. Meyers a fait une* faute qu'il a payée cher. Tant pis! Il faut avoir des jambes; il faut avoir aussi de la tête.

L'italien s'arrête devant la tribune des officiels; M. Quentin-Bauchart remet au champion l'écharpe aux couleurs de la ville de Paris, et Tommaselli un bouquet à la main fait un tour triomphal.

Quelques mots maintenant sur les trois hommes qui ont pris part à la finale du Grand Prix. A tout seigneur tout honneur.

TOMMASELLI

Giovanni Fernando Tommaselli est né à Brescia (Italie). Il est âgé de 22 ans. Il a commencé à courir en 1896 et a formé aussitôt, avec Pasini, la fameuse équipe de tandem que l'on connaît.

Tommaselli a décroché en 1897 le championnat d'Italie et s'est montré depuis un des premiers coureurs de la péninsule. Il a remporté, depuis un an, un certain nombre de belles courses.

Le 13 mars, il bat quelques coureurs russes à Moscou. En juillet, il enlève le Grand Prix de Munich devant Parlby et Louvet. Le 28 août, il est battu par Pasini à Bruxelles. Le 18 septembre, il est troisième dans le Grand Prix d'Alexandrie derrière Momo et Della Ferrera. Le 30 octobre, il bat Jaap Eden, Magil et Pettis dans une internationale, à Turin.

Tommaselli s'engage ensuite dans le circuit hivernal formé par Victor Breyer et votre serviteur. Le 20 novembre, à Marseille, il est second dans un match à trois derrière Banker et devant Grogna. Le 27, à Béziers, il est encore battu par Banker. Le 4 décembre, à Toulouse, il bat Banker et Grogna en match.

Cette année, il se fait battre le 1er janvier par Banker et Grogna. Le 8, il bat dans le Critérium d'Alger Banker et Guignard. Le 15, il est quatrième dans le Grand Prix de Constantine derrière Grogna, Banker et Coquelle. Le 22, à Tunis, il est second derrière Banker et devant Grogna. Le 7 mai, il est quatrième à Turin derrière Momo, Nossam et Banker.

Tommaselli, venu ensuite à Paris pour parfaire sa condition en vue du Grand Prix, s'aligne au Parc des Princes et finit second dans le Grand Prix de la Pentecôte derrière Grogna, mais battant Parlby. Huit jours après, l'Italien s'adjuge à Auteuil la Grande Internationale devant Jacquelin, Leclercq, Louvet, Parlby, Domain.

Depuis Tommaselli n'a fait que progresser et sa forme actuelle le donnait comme un des favoris de l'épreuve d'hier. Il a confirmé les pronostics en gagnant de haute lutte.

MEYERS

Heinrich Meyers est né à Maëstricht (Hollande), le 2 décembre 1879; c'est dire qu'il a 19 ans et demi. A voir ce robuste gaillard on lui en donnerait volontiers 25. Ses débuts datent de 1895; dès cette année-là, il a remporté de nombreuses victoires. En 1897 et 1898 il a remporté le Championnat de Hollande, et l'an dernier a été en Angleterre gagner le Championnat des 5 milles sur un très beau lot de coureurs.

Dans le Grand-Prix de Paris (1898), Meyers gagna sa demi-finale devant Grogna, Carmant et Morin. Dans la finale, après une course plus qu'honorable, il succomba d'une roue, battu par Bourrillon mais dominant Broka.

Meyers fit ensuite une brillante campagne en Belgique et en Italie. Après quoi, il se mit au repos pour tout l'hiver. Le Hollandais revint cette année assez tard à l'entraînement et ne brilla pas beaucoup dans ses premières exhibitions. Ce n'est que ces derniers temps que Meyers parvint à s'adjuger deux victoires, l'une à Lille sur Jacquelin et Tommaselli et l'autre sur Jaap Eden et Tommaselli.

Meyers a été battu dimanche dernier dans les séries éliminatoires, mais s'est brillamment repêché samedi soir, battant Grogna et Broka.

Il a confirmé sa qualité en se classant second dans la finale que plus habile il aurait dû gagner.

MOMO

Federico Momo est un italien du Nord, un Piémontais. Il est né à Voghera, le 11 novembre 1878.

Il débuta en 1896, où il courut comme amateur et s'adjugea aisément toutes les courses.

Puis, à la fin de 1896, il passa *pro* et débuta par un coup de maître, enlevant le Brassard milanais, qu'il s'adjugea encore en 1897.

Il eut son premier succès en France, au Grand-Prix de 1897, où il ne fut battu que dans sa demi-finale par le terri*ble Bourillon*.

L'an dernier; dans le Grand-Prix, après avoir battu Nienport, Marix et Ransson dans sa série, il se fait battre de peu par Bourrillon dans une *demi-finale*; *Grogna le battit également* dans une demi-finale du Prix des Etrangers. Le 7 août, à Berlin, il se fait battre dans la *Coupe d'or*.

Le 11 septembre, il est battu dans une série des championnats du Monde par Jacquelin et Jenkins, et le 18, il enlève le Grand-Prix d'Alexandrie (Italie) sur Della Ferrera, Tommaselli et Singrossi. Le 16 octobre, à Turin, Singrossi et Meyers le battent dans une internationale; quinze jours après, il est encore battu par Singrossi, Protin et Broka. *Il part ensuite* pour l'Amérique et y remporte quelques succès.

Cette année, le 15 janvier, à Buenos Ayres, il bat Vigorelli et Jacquier dans un scratch; le 19 mars, il enlève une internationale sur Oliveira et Vigorelli; le 5 avril, il bat encore Vigorelli et Jacquier, puis il revient en Italie et se fait battre à Turin. Le 7 mai, il prend une belle revanche en battant dans la finale du Prix de Palerme Nossam, Banker et Tommaselli; Jacquelin était parmi *les éliminés*.

En Italie, Momo s'est donc montré jusqu'ici un des meilleurs coureurs de la Péninsule. Il ne lui manque qu'un peu de vitesse finale pour prendre place parmi les meilleurs du Continent.

Momo est des plus populaires auprès du public parisien. Il doit certainement cette popularité à ses qualités de [illegible]

FEUILLETON DU 25 JUIN 1899. — No 3

LA MARCHANDE de FLEURS

par *Xavier De Montépin*

PREMIÈRE PARTIE

La Comtesse Marcelle

III

Fils et frère de magistrats très estimés, les protections ne lui manquaient pas.

Il fut nommé juge d'instruction près le tribunal de Nantes et ne tarda point à se faire remarquer.

Mais Nantes ne lui suffisait point.

Il était ambitieux, et d'ailleurs des raisons toutes personnelles, — qui nous seront bientôt révélées, — lui faisaient désirer avec ardeur d'arriver à Paris.

Paris où il pourrait briller au premier rang, — il n'en doutait pas, — et se faire une situation hors ligne.

Son père et sa mère étaient morts, — il avait hérité d'eux une très modeste fortune.

Son frère Gérard, procureur général à Caen, les avait suivis de près dans la tombe.

Gérard, enrichi par un beau mariage, laissait un fils unique auquel il léguait un million et demi.

Philippe fut nommé tuteur de son neveu Roger de Kerven et se chargea d'élever l'enfant, non par affection pour lui, non par un tendre respect pour la mémoire de son frère, mais afin que le monde pût ajouter à sa réputation de magistrat impeccable celle d'un homme rempli de cœur et de dévouement pour sa famille.

Philippe de Kerven, profondément hypocrite, n'agissait jamais qu'en vue de l'opinion publique.

Grâce à l'habileté machiavélique dont il était amplement pourvu, il n'eut aucune peine à tromper le monde.

Il fut honoré, il fut respecté. — On le cita comme un modèle, on ne parla de lui qu'avec admiration.

Le magistrat éprouvait de ce triomphe une joie d'autant plus profonde, il s'enorgueillissait d'autant plus de tromper le monde et de voler son estime, qu'il y avait *dans son passé un crime inconnu — que nous ne tarderons point à connaître* — et qui devait fatalement le pousser à de nouveaux crimes.

Grâce à l'influence de son camarade de collège, de son ami intime, le comte Georges de Lagardie, riche armateur de Nantes, marié à Mlle Marcelle de Lussan, la première des ambitions de Philippe fut satisfaite, il obtint *d'être nommé juge d'instruction à Paris*, où M. de Lagardie possédait un hôtel.

La lettre que nous avons mise sous les yeux de nos lecteurs au début de cette véridique histoire, a dû leur faire comprendre de façon suffisante quels liens attachaient Philippe de Kerven à Mlle de Lussan, devenue comtesse de Lagardie.

Les faits qui vont suivre jetteront une lumière plus intense sur le passé de ces deux personnages qui joueront des rôles importants dans notre récit.

***

A peine André, le valet de chambre, avait-il fermé derrière lui les doubles portes du cabinet de Philippe de Kerven, que le visage sévère du magistrat s'éclaira, une lueur jaillit de ses prunelles, et il s'élança vers la visiteuse avec une ardeur et une vivacité toutes juvéniles en s'écriant :

— Marcelle .. chère Marcelle... que je suis heureux...

Il n'acheva pas.

La physionomie de Mme de Lagardie, souriante au moment de son entrée dans le cabinet de Philippe, venait de se métamorphoser brusquement.

Ses yeux étaient soudain devenus sombres, et un grand pli barrait son front.

— Nous sommes perdus! — murmura-t-elle d'une voix sourde.

Un frisson courut sur la chair du magistrat.

— Perdus! — répéta-t-il en fronçant le sourcil.

— Oui.

— Comment?

La comtesse tira fiévreusement de son corsage la lettre qu'elle avait reçue chez elle une heure auparavant.

Elle la tendit à Philippe.

— Lis cela, — dit-elle.

L'attitude de Marcelle, la décomposition de ses traits, l'altération de sa voix, autant que les paroles prononcées par elle, avaient déjà porté le trouble dans l'esprit de M. de Kerven.

Il était trop perspicace pour ne pas comprendre que la *lettre présentée par Marcelle devait* contenir des choses d'une gravité terrible, l'annonce d'une catastrophe imprévue, et il hésitait à la prendre.

— Qu'est-ce donc? — balbutia-t-il.

— Lis! — répéta la comtesse. — Lis, et hâte-toi, car les moments sont précieux.

M. de Kerven prit la lettre et ses yeux se fixèrent sur la suscription.

Il reconnut l'écriture.

— De ton mari... — balbutia-t-il.

Pour la troisième fois, Mme de Lagardie répéta :

— Lis!... mais lis donc!...

Philippe tira la lettre de son enveloppe et lut.

Le choc qui devait avoir lieu se produisit.

Les mains du magistrat tremblèrent.

Son visage devint livide.

Une sueur froide mouilla ses tempes.

Immobile, dans une attente muette, la comtesse suivait du regard sur ses traits l'impression produite par ce qui se passait en lui. — Elle semblait étudier la nature et la violence de son émotion.

Quand il eut achevé, Philippe s'écroula sur un siège, comme si ses jambes amollies refusaient de porter le poids de son corps.

Tout en lui exprimait la plus profonde, la plus insurmontable épouvante.

— Tu avais raison... — bégaya-t-il, — nous sommes perdus...

— C'est tout ce que tu trouves à dire!! — demanda dédaigneusement Mme de Lagardie en s'approchan de lui.

— Je répète tes propres paroles et, malheureusement, elles ne sont que trop vraies!... Tu connais la violence du caractère de ton mari, ses colères indomptables! Nous le trompons depuis dix-neuf ans, — il vient d'en acquérir la preuve... — Il veut se venger, il a le droit de le vouloir, il sera sans pitié!... — Ses menaces ne sont point de vaines menaces... il fera tout ce qu'il annonce...

Terrifié par la situation terrible qui se présentait à l'improviste, le magistrat continua :

— Mais cette lettre de Marie Kernac... cette lettre qui a tout perdu... pourquoi l'a-t-elle écrite?...

— J'étais en retard pour le payement de sa rente...

— Quelle faute! quelle imprudence!...

— C'est vrai, mais pouvais-je supposer que ce retard de quelques jours entraînerait de telles conséquences!!

— Georges a trouvé cette lettre maudite que j'aurais dû brûler aussitôt après l'avoir lue!... — il est parti pour Nantes sans dire où il allait. — *Il voulait acquérir à* tout prix la certitude du crime commis autrefois et la preuve de son déshonneur. *Il a vu la misérable femme* qui ne demandait qu'à nous *trahir?* — il l'a menacée... il l'a payée!... Enfin, il sait et il nous tient!...

— Ah! — s'écria Philippe avec amertume — c'est toi qui nous perds par ta folie!... Tu es mon mauvais génie!... J'étais en passe d'arriver à tout! .. Je jouissais de l'estime universelle et je vais être, par ta faute, bafoué, déshonoré! — Plus d'avenir pour moi! Tu brises ma situation!...

— Tu ne penses qu'à toi! .. interrompit violemment Mme de Lagardie d'une voix vibrante de colère. — Cette situation dont tu parles, à qui la dois-tu?... — Est-ce à ton seul mérite?... — Non, c'est à moi, et tu le sais bien!... — Pour t'amener de Nantes à Paris, pour faire *de toi ce que tu es, n'ai-je pas mis à ton service* toutes les influences dont pouvait disposer mon mari, cet honnête homme que nous trompions ensemble!.. — Maintenant tu trembles pour ta position et pour ta vie, car, tu l'as dit, Georges voudra se venger, et il sera implacable, mais moi, ne suis-je pas menacée aussi, et tant que toi, plus que toi?...

(A suivre)

XAVIER DE MONTÉPIN.